

nous retrace les faits et gestes des comtes de Savoie, à commencer de l'année 968 de notre ère, sous le règne d'Othon II, troisième empereur de la Maison de Saxe, jusqu'à l'année 1391, époque de la mort d'Amédée VII, dit le comte Rouge. Sans doute maître Cabaret a tous les défauts de son époque; il mêle la fable avec l'histoire, le merveilleux avec le naturel, l'erreur avec la vérité, tout cela pour donner de l'attrait aux faits dont il est chargé de transmettre la mémoire. Remarquons cependant qu'il n'est pas toujours juste d'imputer à un auteur tous les défauts de son œuvre; une bonne part doit en revenir aux lecteurs, aux exigences desquels, sous peine d'insuccès, il est contraint de sacrifier. Le goût du merveilleux et du romanesque n'est pas le fait du moyen-âge seulement. Grande est aujourd'hui, dans le siècle où nous vivons, la foule des lecteurs qui ne savent de l'histoire de France que ce que leur en ont appris *la Reine Margot*, *les Mousquetaires*, et autres compositions de même nature. Serait-ce une exagération de dire que pour un lecteur qui va à M. Augustin Thierry, quatre-vingt-dix-neuf autres courent à M. Alexandre Dumas? Soyons donc indulgents pour nos anciens chroniqueurs et n'oublions pas à quelles nécessités ils ont dû céder, combien peu ils ont été libres de nous montrer la vérité dégagée d'ornements et de prestiges. C'est à ceux qui ont reçu ou qui se sont donné la tâche de refaire l'histoire, de les étudier avec soin et de séparer dans leurs écrits l'or pur de son alliage. On ne saurait perdre de vue que c'est, en grande partie, sur l'ancienne Chronique de Savoie que repose l'histoire du Piémont, de la Savoie, d'une partie de la Suisse, comme aussi celle de la Bresse et du Bugey. Nous reproduisons dans une note l'intitulé des chapitres de cette Chronique qui ont trait directement à l'histoire des anciennes provinces dont la réunion constitue aujourd'hui le département de l'Ain.